



Communiqué de presse

Embargo: 17.03.2008, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-0802-50

La statistique de l'aide sociale dans le canton du Jura

Les villes, les jeunes et les familles monoparentales plus exposés au risque de pauvreté

Neuchâtel, 17.03.2008 (OFS) – **En 2006, dans le canton du Jura, 1300 personnes ont bénéficié d'une prestation d'aide sociale, soit 1,9% de la population. Ce taux est nettement inférieur au taux national d'aide sociale qui était de 3,2% en 2005. L'urbanisation de l'aide est toutefois aussi marquée : plus la commune est grande, plus le taux d'aide est élevé. Ainsi ce sont les villes de Delémont et Porrentruy qui ont les taux les plus élevés, 4% pour la première et 3,8% pour la seconde, un phénomène que le Jura partage avec les autres cantons. Voici les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Enfants et jeunes surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale

Le risque de dépendre de l'aide sociale varie fortement d'un groupe d'âge à l'autre. Ainsi, dans le canton du Jura, ce sont les jeunes adultes (groupe d'âge des 18-25 ans) qui sont surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, avec un taux d'aide sociale de 2,8%. Parmi les catégories d'âge, les enfants et jeunes de moins de 25 ans représentent 41% des personnes aidées, soit une proportion plus faible que sur le plan national en 2005 (44% en moyenne suisse). A l'inverse, les personnes âgées (65-79 ans) sont très peu tributaires de l'aide sociale avec un taux de 0,1%. Le système de prévoyance vieillesse joue donc son rôle de protection sociale.

Le manque de formation, un facteur de risque

60% des bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 18 ans n'ont aucune formation professionnelle achevée. Si l'on considère la part correspondante de la population du canton du Jura sans formation, cette proportion n'atteint que 31%. En d'autres termes, les personnes sans formation sont surreprésentées parmi les bénéficiaires. Le manque de formation professionnelle rend l'intégration professionnelle difficile et augmente considérablement le risque de dépendre de l'aide sociale et donc le risque de pauvreté.

Plus de 40% des bénéficiaires de l'aide sociale sans emploi

Un cinquième des bénéficiaires de l'aide sociale travaille et dispose donc d'un revenu professionnel ; par contre ils sont plus de 40% à être au chômage et presque autant à ne pas être actifs. Le faible niveau de formation ainsi que des problèmes de santé peuvent rendre difficile la (ré)insertion dans le marché du travail. Les efforts d'insertion, notamment des jeunes, produisent par contre des effets positifs. Les étrangers, moins nombreux dans le Jura (12%) que dans l'ensemble de la Suisse (21%) sont plus particulièrement concernés par cette vulnérabilité liée au type d'activité et au degré de formation.

Les personnes seules et les familles monoparentales sont les plus touchées

Si l'on examine l'état civil des personnes de plus de 18 ans bénéficiant de l'aide sociale, on constate que ce sont les personnes divorcées, avec un taux de 4,1% et les célibataires avec un taux de 2,8%, qui présentent le plus haut risque de dépendre de l'aide sociale. Les veufs et les veuves ainsi que les personnes mariées sont par contre peu enclins à devoir recourir à l'aide sociale avec un taux d'aide sociale de 0,4% respectivement de 1,1%.

Au niveau de la structure du ménage des bénéficiaires, les familles monoparentales sont surreprésentées avec un taux d'assistance très élevé, soit 9,2%. Viennent ensuite les personnes vivant seules avec un taux de 4,2%. Les couples avec ou sans enfants sont par contre moins enclins à dépendre de l'aide sociale.

La comparaison avec l'ensemble de la Suisse permet de mettre en évidence un résultat particulièrement positif en ce qui concerne les familles monoparentales et la durée de l'aide sociale :

- si le taux d'aide des familles monoparentales (9,2%) est plus élevé que pour l'ensemble de la population, il l'est nettement moins que sur le plan national, un résultat dû en partie aux mesures préventives consenties en matière d'avances et recouvrement des pensions alimentaires;
- la durée moyenne de l'octroi de l'aide sociale est de 5 mois dans le Jura (6 mois pour la Suisse en 2005).

Cette dernière comparaison indique que les efforts particuliers consentis sous formes de mesures d'insertion associées à l'aide financière ont des retombées positives pour les personnes concernées et pour l'ensemble de la société.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La statistique suisse de l'aide sociale

Fruit d'une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale est introduite dans tous les cantons depuis 2004. Le canton du Jura a terminé l'introduction de la statistique de l'aide sociale en 2001. Les données 2003 sont les premières à avoir fait l'objet d'analyses statistiques détaillées. Le relevé concerne toutes les communes jurassiennes. Les données sont collectées par les trois services sociaux régionaux du Canton au moyen d'un questionnaire standard et porte sur l'ensemble des dossiers d'aide sociale.

Le *taux d'aide sociale* est un indicateur essentiel de la statistique de l'aide sociale. Ce taux indique la part de la population (selon les données de l'enquête annuelle sur la population ESPOP) qui bénéficie de prestations de l'aide sociale. L'ensemble considéré peut être la population totale ou un sous-groupe défini selon des critères sociodémographiques. Le taux d'aide sociale est un indicateur du risque de tomber dans la précarité et de dépendre des prestations de l'aide sociale.

Un autre indicateur important est le *taux d'assistance*: il indique la part des dossiers d'aide sociale (unités d'assistance) par rapport à l'ensemble des ménages (selon le recensement fédéral de la population 2000). Cet indicateur permet d'identifier les groupes de population présentant le risque le plus élevé de devoir recourir à l'aide sociale, selon le type de ménage.

La statistique de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie. La statistique permet d'observer sur une base solide et objective l'évolution des problèmes sociaux et des prestations de l'aide sociale. Elle est un instrument important de la politique sociale des cantons et elle fournit au canton du Jura des indicateurs importants pour la politique sociale cantonale.

Renseignements fournis par le canton du Jura:

Jean-Marc Veya, Chef du Service de l'action sociale, tél.: +41 32 420 51 42,
e-mail : jean-marc.veya@jura.ch

Renseignements fournis par l'OFS :

Jan Boruvka, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 32 71 36602, e-mail : jan.boruvka@bfs.admin.ch

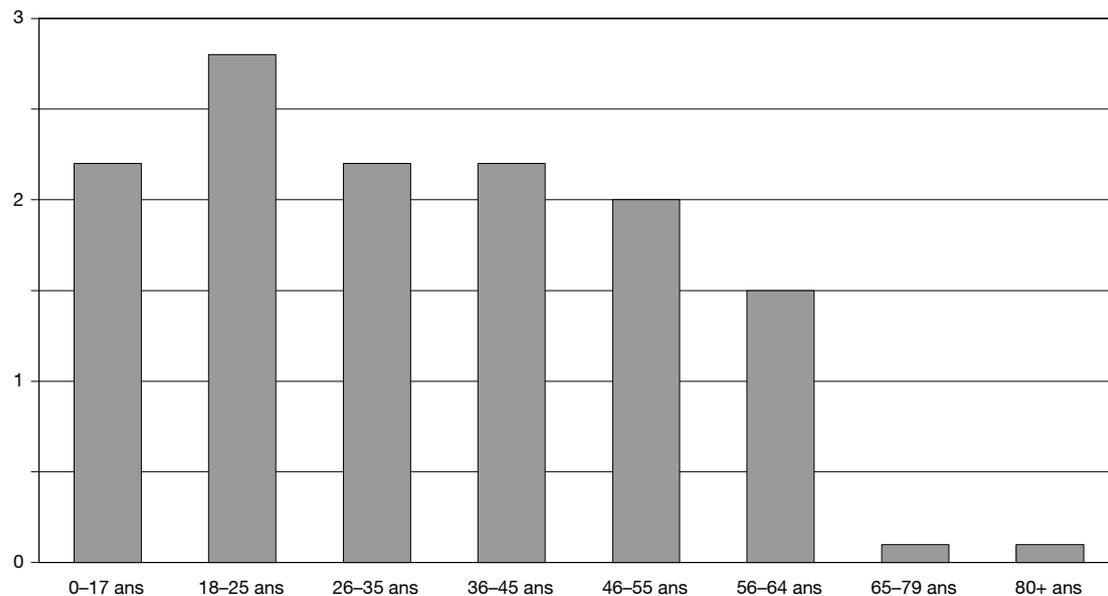
Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > **Thèmes > 13 - Protection sociale**

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

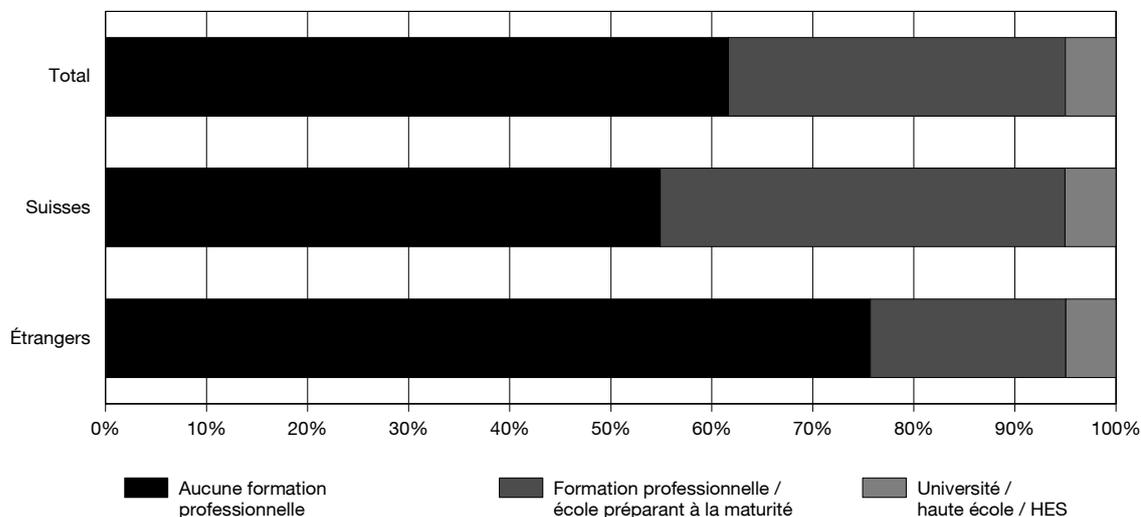
G1 Taux d'aide sociale par classe d'âge, canton du Jura 2006



Remarque :
Dossiers de personnes ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages.

© Office fédéral de la statistique

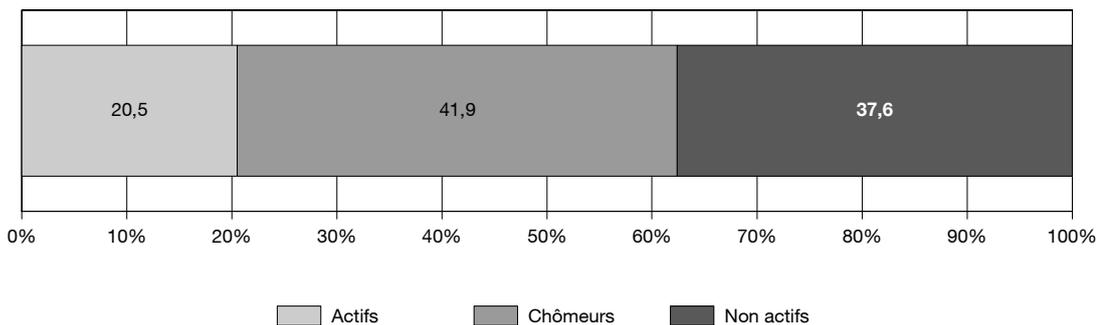
G2 Bénéficiaires de l'aide sociale de 18 ans et plus selon la formation achevée la plus élevée et la nationalité, canton du Jura 2006



Remarques :
- Dossiers de personnes dès 18 ans ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages.
- Pour les autres membres de l'unité d'assistance, seules les prestations de type aide sociale régulière sont prises en compte.
- La catégorie "aucune formation professionnelle" comprend : fréquentation d'une école durant moins de 7 ans, scolarité obligatoire et formation professionnelle élémentaire.

© Office fédéral de la statistique

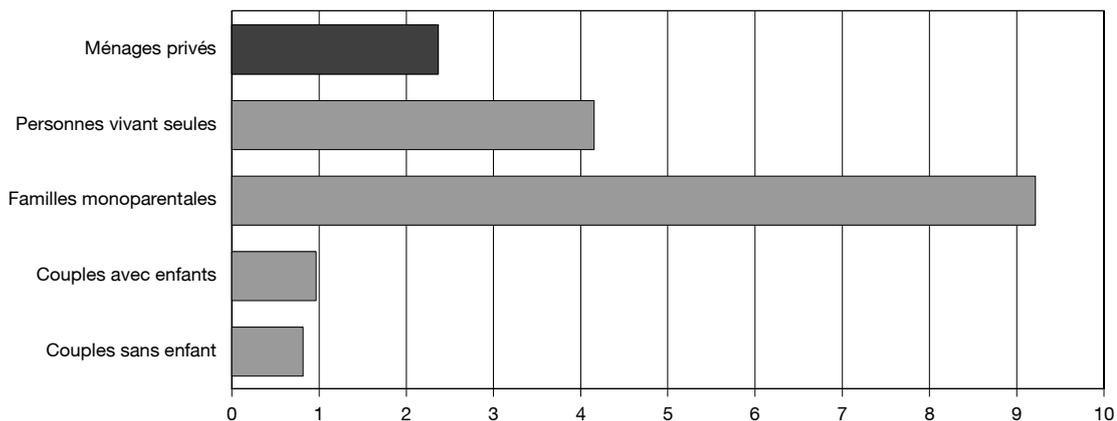
G3 Bénéficiaires de l'aide sociale dès 15 ans selon la situation d'activité, canton du Jura 2006



Remarque :
Actifs: toutes les personnes indiquant au min. 1h de travail rémunéré par semaine (apprentis inclus).

© Office fédéral de la statistique

G4 Taux d'assistance des ménages privés selon la structure de l'unité d'assistance, canton du Jura 2006



Remarque :
Taux d'assistance (taux): rapport entre le nombre d'unités d'assistance et le nombre de ménages privés selon le Recensement de la population de l'année 2000.

© Office fédéral de la statistique